



VOYAGER MALIN EN AVION

FORMALITÉS

- Si vous êtes ressortissant français, vous devez vous munir d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité pour vos voyages à l'intérieur de l'Union européenne, en Suisse, au Sénégal, en Tunisie et en Turquie. Un passeport en cours de validité est nécessaire pour les autres destinations.
- Dans certains pays, votre passeport doit être encore valable au moins six mois après votre date d'entrée ou de sortie du territoire. Certains pays exigent un visa, en plus de votre passeport. Renseignez-vous avant votre départ.

CARNET DE VACCINATION

Pour partir l'esprit tranquille, renseignez-vous auprès de votre médecin traitant ou de l'un des Centres médicaux et de vaccinations de l'aéroport de Paris :

- Paris-Charles de Gaulle
- Terminal 2 - 01 48 62 28 00
- Paris-Orly Sud (Fièvre jaune) - 01 49 75 45 14

L'ENREGISTREMENT

- L'enregistrement à distance : ce mode d'enregistrement vous permet de vous rendre directement à la salle d'embarquement si vous voyagez sans bagage, ou d'accéder au comptoir dédié si vous devez faire enregistrer vos bagages de soute. Dans certains cas, l'enregistrement à distance n'est pas possible, pour en savoir plus renseignez-vous auprès de votre compagnie.
- L'enregistrement à l'aéroport : sur bornes libre-service (BLS) ou au comptoir.

DROITS DES PASSAGERS

Le transport aérien offre de nombreuses garanties en matière de sécurité, de retard et d'annulation.

➤ VOS CONDITIONS DE TRANSPORT

Dès votre réservation, votre voyageur doit vous communiquer : l'identité du transporteur qui assurera le vol ; l'identité du transporteur autre que celui mentionné sur le billet d'avion en cas de changement ; le détail sur les changements d'appareils, les escales et les transferts entre aéroports durant le trajet.

➤ CAS D'INDEMNISATION

Sous certaines conditions, vous avez droit : au remboursement sans pénalité du prix de votre billet, ou au réacheminement à une date ultérieure à votre convenance ; à une compensation financière de la part de la compagnie lors du refus d'embarquement (250 € pour les vols jusqu'à 1 500 km, 400 € pour tous les vols intracommunautaires de plus de 1 500 km et pour les vols compris entre 1 500 et 3 500 km, 600 € pour les vols au-delà de 3 500 km).

➤ RETARD IMPORTANT

- Pour les retards de 2 heures ou plus pour les vols jusqu'à 1 500 km, les retards de 3 heures ou plus pour tous les vols intracommunautaires de plus de 1 500 km et ceux compris entre 1 500 et 3 500 km, les retards de 4 heures ou plus pour les vols au-delà de 3 500 km, vous avez droit à une prise en charge immédiate comprenant des rafraîchissements, repas et nuits d'hôtel si nécessaire.
- Pour les retards de plus de cinq heures, vous avez droit au remboursement de votre billet si vous renoncez à votre voyage ou, le cas échéant, à la prise en charge du vol retour vers votre point initial de départ, seulement si vous renoncez à votre voyage.

VOS BAGAGES

- Pour éviter toute confusion lors de l'enregistrement, retirez les anciennes étiquettes collées sur vos bagages.
- Indiquez lisiblement vos nom et adresse à l'intérieur et à l'extérieur de vos bagages.
- Ne transportez pas d'objets de valeur dans vos bagages de soute.
- Gardez vos traitements médicaux et ordonnances avec vous.
- Emballez soigneusement tout objet fragile.
- N'acceptez aucun bagage ou colis d'un tiers.
- Ne laissez jamais vos bagages sans surveillance, même durant un court instant.

➤ LES OBJETS INTERDITS EN CABINE

- Les armes à feu et imitations, les appareils à effet paralysant tels que le gaz lacrymogène, les instruments tranchants comme les couteaux ou les ciseaux dont la lame dépasse 6 cm, les outils de travail tels que les perceuses ou les scies, les objets contondants (batte de base-ball, planche à roulettes, bâtons divers), les substances explosives ou incendiaires et imitations telles que les feux d'artifice ou les fumigènes, les liquides, aérosols, gels et pâtes dans des contenants de plus de 100 ml (boissons, eau minérale, soupes, parfums, lotions, crèmes, gels douche, shampoings, dentifrice, savons liquides, déodorants...).

➤ LES LIQUIDES EN CABINE

- Le transport des liquides en cabine est strictement réglementé : les liquides, gels, pâtes, et aérosols doivent être rassemblés dans un sac plastique transparent refermable d'une contenance maximale d'un litre (soit 20 cm par 20 cm).
- Les exceptions : les médicaments liquides nécessaires durant le voyage (munissez-vous de l'ordonnance à votre nom), les aliments pour bébé, les achats effectués dans les boutiques duty free d'aéroports.

➤ LES BAGAGES EN CABINE

La dimension des bagages de cabine est généralement limitée à 115 cm (total hauteur + largeur + longueur) sur les lignes régulières. Pour la limite de poids, renseignez-vous auprès de votre compagnie aérienne.

➤ LES BAGAGES EN SOUTE

Voici une liste non exhaustive des objets formellement interdits dans l'avion, même en soute : substances explosives ou incendiaires et imitations telles que les feux d'artifice ou les fumigènes. Pour la limite de poids, renseignez-vous auprès de votre compagnie aérienne.

➤ PERTE

Pour tout incident concernant vos bagages en soute, votre interlocuteur est votre compagnie aérienne.